Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 246

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258924

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

plir avec le concours de la femme est de relever le niveau de son instruction et de créer pour elle des conditions de vie et de travail qui correspondent à la justice.

R. N.

Liste des groupes de l'Exposition.

1. Economie domestique.
2. Agriculture et jardinage.
3. Arts et métiers et arts appliqués.
4. Beaux-Arts (peinture, sculpture, architecture).
5. Travail à domicile.
6. Industrie.
   a) Participation des femmes à la grande et à la petite industrie (usines, fabriques, ateliers).
   b) Machine et produits facilitant le travail professionnel et ménager de la femme.
7. Commerce et professions diverses.
8. Sciences, littérature, musique.
9. Education.
10. Travail social (philanthropie, féminisme).
11. Hygiène (soins aux malades, sports, gymnastique).
12. Exposition rétrospective.

A propos du divorce

A son assemblée générale du 4 novembre, à Lausanne, la Société *Pro Familia* a entendu une conférence de Me A. Bolle sur le divorce. Avocat et conseiller national, Me Bolle pourrait être prêtre pour la finesse de sa psychologie, l'étendue de son expérience, la haute inspiration de sa morale.

La famille est fondée sur le mariage, — et le nombre croissant des divorces *(dix par mois* dans le seul canton de Neuchâtel) met en péril la famille. Faudrait-il donc interdire le divorce? Me Bolle ne le pense pas, car l'intérêt même des enfants (Ellen Key le note aussi) réclame la rupture d'un milieu familial où la discussion a chassé l'amour.

Mais nécessaire souvent, le divorce est aussi un mal, et un mal que l'on peut prévenir par l'exacte connaissance de ses causes: dissentiments d'ordre sexuel (presque toujours), égoïsme démesuré, entêtement, bêtise (avec un grand B!), légèreté avec laquelle se concluent nombre de mariages (d'où les jeunes couples sont ceux qui recourent le plus au divorce), alcoolisme... Mais l'alcool serait plutôt une circonstance aggravante que déterminante. D'ailleurs, les raisons extérieures, celles qui parviennent à la connaissance du public et des tribunaux, sont toujours des raisons secondes et même secondaires: les vraies causes sont antérieures, et souvent relèvent des infiniment petits, si bien que les difficultés conjugales réclameraient une solution psychologique plutôt que juridique.

D'où l'importance du cœur, de la raison, et même du raisonnement dans la thérapeutique et surtout la prophylaxie du divorce. Le bonheur étant un équilibre entre *nos besoins* et nos possibilités de les satisfaire, connaissons d'abord nos besoins: besoins de paix, de calme, d'entr'aide, de bien-être matériel, d'affection, de communion d'idées..., ils sont variables pour chacun de nous. Connaissons aussi nos « possibilités », et distinguons-en ce qui est chimérique. Puis, voyons ensemble à diminuer nos besoins, — parfois phobiques ou contradictoires, — ce qui est souvent facile, et à augmenter mutuellement nos possibilités, ce qui n'est point condamnable. Et de bonne grâce, renonçons à nos chimères en faveur du minimum d'harmonie que réclame la vie commune.

En cas d'insuffisance de ces efforts des conjoints, Me Bolle croit utiles les bons offices d'un tiers autorisé, — ami sûr, ecclésiastique, médecin, — qui saura conseiller l'attitude et peut-être les amputations nécessaires; et, comme il n'a pas ajouté le féminisme aux circonstances déterminantes du divorce, Me Bolle croit possible que ce tiers soit une femme de cœur, de tact et d'expérience. Il se réjouit d'avoir souvent, avec succès, joué ce rôle providentiel, et pense que chacun de nous, dans sa sphère, par son attitude sérieuse et avertie, peut contribuer à rendre solide l'idée du foyer. Il croit surtout à la puissance de l'exemple, et il conjure les parents de vivre la vie heureuse et courageuse que leurs enfants puissent d'avance rêver d'imiter plus tard. Il croit enfin à la sûre efficacité d'un idéal commun, d'une joie commune, d'une même religion: les mariages mixtes sont quelquefois heureux, mais pour confirmer par une exception la règle prudente qui commande de les éviter.

(Si Me Bolle traitait un jour « du mariage mixte » comme thèse principale, il nuancerait sans doute cette dernière opinion pour démontrer que la religion respective des époux importe moins ici que la manière dont ils la considèrent: ainsi l'on conçoit assez mal que s'allie à une sainte Thérèse le protestantisme d'un Calvin, aussi mal que se puisse marier à l'athéisme de M. Homais l'athéisme de Mme Ackermann, tandis que l'anglicanisme d'une Florence Nightingale ne paraît pas incompatible avec le catholicisme d'un Pasteur.)

Quoi qu'il en soit, Me Bolle réconcilie bon nombre des époux qui lui demandent de régler leur divorce, il démêle les causes lointaines et souvent futiles des plus graves dissentiments, il les montre faciles à vaincre quand on les empêche à temps de produire leur nocivité. Si l'attitude de Me Bolle n'était point exceptionnelle, ce fait témoignerait d'une bienheureuse et peut-être nouvelle orientation du barreau. De même que la médecine évolue vers l'hygiène préventive, de même la morale se fait pédagogie, de même la diplomatie se transforme de par la Société des Nations. Ainsi, peu à peu convergent toutes les forces qui élèvent l'humanité.

J. F.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Réunion des Présidentes.

Pour la quatrième fois, les Présidentes des Sections de l'A.S.S.F. sont rencontrées à Berne, le 14 novembre, et cette réunion peut compter parmi les mieux réussies de la série. 15 Sections sur 24 s'étaient fait représenter, et les présidentes de cinq groupes vaudois et d'une Association cantonale ont également participé avec beaucoup d'entrain aux discussions menées d'une main experte par Mme Vischer-Alioth (Bâle). Mlle Dutoit a d'abord présenté un rapport sur le moyen de propagande que pourraient constituer des « semaines suffragistes » ou même des « journées suffragistes » organisées dans telle ou telle ville, de même que l'on organise des « semaines éducatives », des « semaines d'action sociale », etc.; puis Mlle Strub (Interlaken) a donné un exposé extrêmement vivant et suggestif des méthodes de propagande employées dans d'autres pays, en France et en Angleterre notamment, et concluant à la constatation que si les femmes anglaises ont obtenu le droit de vote, c'est qu'elles ont su le vouloir... mieux sans doute que beaucoup de nos femmes suisses! — Selon une décision prise par le Comité Central, et qu'a paru goûter l'Assemblée, Mlle Gourd a rapidement rappelé de quelles questions le C. C. avait eu à s'occuper depuis l'Assemblée générale, établissant ainsi un lien de plus entre le corps directeur de l'A. S. S. F. et ses membres, lien que renforcent d'autre part les suggestions pour la propagande remises par la réunion des Présidentes à l'étude du C. C. — L'après-midi, deux travaux ont été encore entendus: l'un de Mme Leuch, extrêmement documenté sur les droits que possèdent, et dont usent actuellement les femmes suisses, et sur lequel nous ne nous allongeons pas, espérant qu'il sera publié ici même sous peu; l'autre, de Mme Vischer-Alioth, racontant les expériences faites par la Section bâloise, tant pour recueillir l'argent nécessaire au Fonds Leslie que pour employer ensuite, de façon méthodique et raisonnée, la somme ainsi réunie. — A 4 h., un thé offert par la Section de Berne a permis bien des conversations encore et des échanges de vues, qui ont complété l'impression de cordialité et de compréhension laissée par cette séance.

Une assistante.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 12 novembre 1926 à Berne. Il a entendu les rapports des différentes Commissions, entre autres celui de la Commission d'Education nationale, Commission qui, avec la Fondation *Pro Juventute,* organisera, le 29 janvier 1927, la première « Journée éducative » de Neuchâtel. Le sujet en sera: *La*

préparation nationale et sociale des jeunes filles. Des journées éducatives auront également lieu à Lausanne, les 22 et 23 avril, et seront consacrées à ce sujet: *Ce qui vient en aide à l'éducation* (jeux, arts, éducation religieuse). — La Commission d'Etudes législatives s'est adjoint un nouveau membre en la personne de Mme Vischer-Alioth. — Deux nouvelles Commissions ont été nommées: l'une pour étudier les allocations familiales, qui travaillera avec la Commission *ad hoc* de l'Association suisse pour le Suffrage féminin; l'autre pour s'occuper de la représentation de l'Alliance à l'Exposition nationale suisse du travail féminin. — Le Comité a décidé de demander une aide financière aux Sociétés affiliées pour aider à recevoir le Comité exécutif du Conseil international des Femmes, qui doit se réunir à Genève du 7 au 18 juin 1927. Il a déjà reçu dans ce but un don de 50 francs du *Lehrerinnenverein*. — A la prochaine Assemblée de l'Alliance, à Neuchâtel, il sera traité de la situation de la femme dans les Eglises suisses. V. C.

Carnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, les avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève (par exemple, pour le numéro du vendredi 3 décembre, avant le lundi 29 novembre, et ainsi de suite). Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Vendredi 19 novembre:

GENÈVE: Emissions de Radio-Genève, 20 h. 20 à 20 h. 40: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T. S. F.: Mlle Gourd.

Samedi 20 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. 30: Assemblée générale d'automne. 1. *Le vestiaire scolaire:* Mme Chapuisat. — 2. *A propos du* Mouvement Féministe: Mlle Micol. — 3. *L'Alliance à Soleure:* Mlle Gourd. — 4. *Communications diverses et propositions individuelles.* 5. *La loi fédérale sur la tuberculose:* Mme Ch. Olivier, Dr en médecine.

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, Taconnerie, 5, 16 h. 30. Centre de formation pratique ouvert à toute femme ou jeune fille de plus de 18 ans: *Le problème de l'éducation religieuse des enfants*, causerie suivie d'un entretien par M. le pasteur Mottu.

Mardi 23 novembre:

GENÈVE: Association genevoise pour la S. d. N., Salle Centrale. 20 h. 30: *Est-il utile au but que poursuit la S. d. N. que se produisent, dans un cadre en en accord avec ses principes, des rapprochements particuliers et des groupements spéciaux de ses membres?* Orateurs: MM. Edg. Milhaud, G. Schutz, Chr. Lange. Séance publique et gratuite. Discussion.

AIGLE: Groupe suffragiste, Salle du Tribunal, 20 h. 15: *Le véritable féminisme*, conférence publique et gratuite par Mlle Gourd. Discussion.

LE LOCLE: Union Féministe, Salle des Musées, 20 h.: *La femme au foyer et dans la vie sociale*, conférence publique et gratuite par Mme Gillabert-Randin.

Mercredi 24 novembre:

VEVEY: Groupe suffragiste, Salle du Tribunal, 14 h. 30: Séance d'exercices pratiques de discussion et de présidence, dirigés par Mlle Gourd. (Cartes à 1 fr. 50). — 20 h. 15, Salle du *Tribunal*: *Les femmes et la Société des Nations*, conférence publique et gratuite par Mlle Gourd. Discussion.

GENÈVE: Ecole Sociale, 6, rue Charles-Bonnet, 17 h.: *Portraits de femmes: les femmes dans les carrières libérales*, 4me et dernière causerie de Mme M.-L. Préis. (Carte d'entrée: 2 fr.)

Jeudi 25 novembre:

VEVEY: Groupe suffragiste, Salle du Tribunal, 14 h. 30 et 20 h. 15: Séances d'exercices pratiques de discussion et de présidence, dirigés par Mlle Gourd. (Cartes à 1 fr. 50. Les trois séances: 3 fr.)

Samedi 27 novembre:

BALE: Lycéum, 30, St. Albanvorstadt, 14 h. 30: Assemblée générale du Lycéum de Suisse (rappelée à toutes les Lycéennes.)

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, 5, Taconnerie, 16 h. 30. Centre de formation pratique ouvert à toute femme ou jeunes filles de plus de 18 ans: Groupe de discussion sur: *Les problèmes de l'éducation religieuse des adolescentes*, d'après un questionnaire.

Mardi 30 novembre:

St-MAURICE (Valais): Hôtel-de-Ville, 20 h. 15: *La femme au foyer et dans la vie sociale*, conférence publique gratuite par Mme Gillabert-Randin, organisée par l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Mercredi 1er décembre:

MARTIGNY: Hôtel de Ville, 20 h. 15: Même séance.

Jeudi 2 décembre:

SAXON: 20 h. 15: Même séance.

Vendredi 3 décembre:

MONTHEY: 20 h. 15: Même séance.

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite: *Notre jeunesse féminine et masculine et la politique actuelle*, par M. Jaton, fils, géomètre à Morges.

ART APPLIQUÉ

Composition décorative, porcelaine
bois, tissus etc.

Leçons .:. Envoi à choix
Exécution de commandes

Mme JACOT-DESCOMBES - Chemin du Parc, 10 - BIENNE

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph.: 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables,** dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

Institut Jaques-Dalcroze

* GENÈVE *

Rythmique ~ Plastique animée
Solfège / Improvisation /
Technique corporelle / Chant choral

a. Cours pour **professionnels** (préparation au certificat)
b. Cours pour **amateurs** (adultes et enfants)

Tous les cours seront donnés ou inspectés régulièrement par M. Jaques-Dalcroze, qui reprend toute son activité à son Institut de Genève

Ouverture des cours: 15 septembre

Pour les inscriptions s'adresser au Secrétariat
44, Terrassière, 44, Genève

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.